



En application de la loi
n° 82-213 du 2/03/1982
le présent acte a été déposé
à la préfecture de Nanterre
le 16 MAR. 2022
et publié le 17 MAR. 2022
Le directeur général des services

[Signature]

Pôle Vie citoyenne, culturelle et sportive
Bibliothèque municipale

Décision n° 2022-60

Objet : Contrat de prestation de services avec la compagnie *Les Wagonnets*

Le maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-22,

Vu le code de la commande publique, notamment son article R.2122-8,

Vu la délibération du conseil municipal du 3 juillet 2020 portant application des dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant les actions mises en œuvre par la Ville en vue de favoriser le spectacle vivant sur son territoire,

Considérant l'intérêt de l'activité de la compagnie *Les Wagonnets* pour le jeune public scén et pour l'animation sur la commune,

DECIDE d'approuver le contrat de prestation de services à passer avec la Cie *Les Wagonnets* dont le siège social est situé 5, place de l'Eglise à AVESSAC 44460 pour un montant de 709,40 € TTC relatif au spectacle du 24 septembre 2022.

DECIDE de le signer.

PRECISE que la dépense correspondante sera imputée sur les crédits ouverts au budget de la Ville.

Fait à Sceaux, le 15 mars 2022



[Signature]

Philippe LAURENT